



MARCHEPRIME
Une ville au cœur

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique le :

JEUDI 27 JUIN 2024
à 20h00 à la mairie, Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour sera le suivant :

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 28 mars 2024

Services Techniques

N°2024-40 : Construction d'un bâtiment ALSH au sein de l'école maternelle Serge Trut – Axe équipement : convention avec la COBAN relative à l'attribution d'un fonds de concours.

N°2024-41 : Construction de 2 logements d'urgence – Axe de solidarités : convention avec la COBAN relative à l'attribution d'un fonds de concours.

Affaires juridiques et Urbanisme

N°2024-42 : Constitution d'un groupement de commandes entre la commune et le CCAS de Marcheprime : passation des marchés de restauration collective.

N°2024-43 : Vente d'une partie de la parcelle communale cadastrée AO 67 sise à Croix d'Hins.

N°2024-44 : Vente de terrains communaux cadastrés AE 123(p) et AE 132 sis 41 avenue de la côte d'argent.

N°2024-45 : Rétrocession à la Commune des parcelles AN 30 et 37 sises voirie du Clos de Testemaure.

Finances-Budget

N°2024-46 : Affectation des résultats du budget principal VILLE 2023 : annule et remplace la délibération n°2024-25.

N°2024-47 : Affectation des résultats du budget annexe équipement culturel La Caravelle 2023 : annule et remplace la délibération n°2024-28.

Enfance, jeunesse

N°2024-48 : Fixation de la participation communale 2023-2024 aux frais de fonctionnement de l'école privée Sainte Anne de Marcheprime pour les élèves marcheprimais.

N°2024-49 : Modification des tarifs de services de restauration scolaire, d'accueils périscolaires et d'accueil de loisirs sans hébergement

N°2024-50 : Fixation de la participation financière des familles au séjour du JAM – Été 2024.

N°2024-51 : CAP 33 : signature de la convention de partenariat avec le Département de la Gironde.

N°2024-52 : CAP33 : signature de conventions d'animation et de prêt de matériel.

Affaires culturelles

N°2024-53 : Equipement culturel La Caravelle : tarification des spectacles.

Ressources humaines

N°2024-54 : Participation au financement de la protection sociale complémentaire pour les agents de la VILLE et du CCAS de Marcheprime.

N°2024-55 : Présentation du Rapport Social Unique (RSU).

N°2024-56 : Modification du tableau des effectifs du personnel communal de la VILLE de Marcheprime.

N°2024-57 : Modification du tableau des effectifs du personnel communal de l'équipement culturel La Caravelle.

Administration générale

N°2024-58 : Modification de la délibération n°2023-90 portant délégation d'attributions Du Conseil Municipal au Maire.

N°2024-59 : Jalonnement cyclable : convention de participation financière avec la COBAN.

N°2024-60 : Compte-rendu des décisions prises par le Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations.

Questions et informations diverses.

Comptant sur votre présence et vous en remercie par avance,

Je vous prie de croire Chers Collègues, à l'expression de mes respectueuses salutations.


Le Maire,
Manuel MARTINEZ.

Affiché et mis en ligne, le 21 juin 2024